



Appel de candidatures

(DRT-2211/6095)

** Expérience pratique à l'Université Laval **

La Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) recrute des étudiants en droit (tous les cycles) et en études internationales (2^e et 3^e cycles) pour les cours *Clinique de droit international pénal et humanitaire* (DRT-2211 et DRT-6095) offerts à la **session d'été 2013**.

Qu'est-ce que la CDIPH ?

La CDIPH est une activité universitaire de la Faculté de droit permettant aux étudiants d'acquérir de l'expérience pratique en droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne.

Une fois sélectionnés, les étudiants sont jumelés à des juristes internationaux œuvrant dans ces domaines du droit afin d'exécuter, à l'Université Laval, des mandats de recherche, d'analyse ou de rédaction juridiques en échange de 3 crédits. Le CDIPH offre des opportunités pratiques tant avec des procureurs et des juges d'institutions internationales qu'avec des avocats de la défense ou de victimes. Pour plus d'information, consultez notre portail web (www.cdiph.ulaval.ca).

Modalités

La CDIPH exige approximativement 150 heures de travail réparties sur 15 semaines en fonction des besoins du professionnel et des contraintes académiques de l'étudiant. La charge de travail est donc variable.

Ce travail s'effectue sous la supervision du professionnel en charge du dossier, d'une part, et de la directrice de la Clinique, la professeure Fannie Lafontaine, et du directeur adjoint, Me Érick Sullivan, d'autre part. Les communications se font notamment à l'aide de moyens technologiques et des réunions sont organisées à l'occasion.

Ce travail s'effectue à partir de l'Université Laval. Il n'implique **pas**, sauf exception et après entente entre l'étudiant, le professionnel et la directrice, de déplacement à l'étranger. Cette implication à partir de l'Université Laval n'exclut toutefois pas nécessairement un stage à l'étranger par la suite et peut constituer une expérience pertinente à cette fin.

Critères d'admission

Sauf exception, les critères d'admissibilité à la CDIPH sont les suivants :

- Avoir suivi un cours de droit international, de préférence un cours de droit international pénal, humanitaire ou des droits de la personne et/ou organisation internationale;
- Avoir accumulé 45 crédits en droit (pour les étudiants du baccalauréat) ou être inscrit au 2^e ou 3^e cycle en droit ou en études internationales;
- Avoir un excellent dossier académique;

Pour plus d'information sur la CDIPH, visitez-nous au www.cdiph.ulaval.ca



→ Avoir une excellente maîtrise du français. Pour certains dossiers, la maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol, à l'oral et/ou à l'écrit, est essentielle ou sera considérée comme un atout.

Les étudiants doivent également être débrouillards, organisés, autonomes, ouverts d'esprit, motivés et capables de travailler sous pression.

La sélection se fera en fonction des besoins de chaque professionnel. Par exemple, certains dossiers requièrent une formation juridique de baccalauréat complétée ou quasi-complétée.

Comment présenter sa candidature ?

Votre dossier de candidature devra contenir, dans cet ordre, le **formulaire de candidature complété**, une **lettre de présentation**, votre **curriculum vitae** et votre **relevé de notes complet**. Ces documents devront être réunis au sein d'**un** seul fichier PDF dont le libellé sera le même que celui de l'intitulé du courriel utilisé pour nous faire parvenir votre candidature, soit « **ÉTÉ-2013, Nom, Prénom, Candidature CDIPH** ». Ce dossier devra être envoyé à cdiph@fd.ulaval.ca **avant 23h59 le 3 mai 2013**.

Il se pourrait que les candidats soient invités à une entrevue.

Les étudiants qui postulent acceptent de travailler sur le dossier qui leur sera assigné par la directrice, à sa discrétion. Néanmoins, si vous avez une préférence marquée pour un type de dossier, veuillez l'indiquer dans votre lettre de présentation.

Processus d'inscription

L'inscription aux cours *Clinique de droit international pénal et humanitaire* ne peut se faire qu'à la suite de la sélection et l'approbation de la directrice, Fannie Lafontaine. Les étudiants sont donc invités à choisir leurs cours de la session d'hiver 2013 en faisant abstraction de la CDIPH. La directrice de la CDIPH inscrira elle-même les étudiants sélectionnés en début de session.

Vous avez des questions ?

Consultez notre portail web (www.cdiph.ulaval.ca) et écrivez-nous au cdiph@fd.ulaval.ca.